

## JUILLET

01	Ve	
02	Sa	
03	Di	
04	Lu	●●● NOUVEAU CALENDRIER
05	Ma	
06	Me	●
07	Je	
08	Ve	●
09	Sa	
10	Di	
11	Lu	●
12	Ma	
13	Me	●
14	Je	
15	Ve	●
16	Sa	
17	Di	
18	Lu	●
19	Ma	
20	Me	●
21	Je	
22	Ve	●
23	Sa	
24	Di	
25	Lu	●
26	Ma	
27	Me	●
28	Je	
29	Ve	●
30	Sa	
31	Di	

## AOÛT

01	Lu	●●
02	Ma	
03	Me	●
04	Je	
05	Ve	●
06	Sa	
07	Di	
08	Lu	●
09	Ma	
10	Me	●
11	Je	
12	Ve	●
13	Sa	
14	Di	
15	Lu	●
16	Ma	
17	Me	●
18	Je	
19	Ve	●
20	Sa	
21	Di	
22	Lu	●
23	Ma	
24	Me	●
25	Je	
26	Ve	●
27	Sa	
28	Di	
29	Lu	●
30	Ma	
31	Me	●

## SEPTEMBRE

01	Je	
02	Ve	●
03	Sa	
04	Di	
05	Lu	●●
06	Ma	
07	Me	●
08	Je	
09	Ve	●
10	Sa	
11	Di	
12	Lu	●
13	Ma	
14	Me	●
15	Je	
16	Ve	●
17	Sa	à Pontoise
18	Di	
19	Lu	●
20	Ma	
21	Me	●
22	Je	
23	Ve	●
24	Sa	à Jouy-le-moutier
25	Di	
26	Lu	●
27	Ma	
28	Me	●
29	Je	
30	Ve	●

## OCTOBRE

01	Sa	
02	Di	
03	Lu	●●
04	Ma	
05	Me	●
06	Je	
07	Ve	●
08	Sa	
09	Di	
10	Lu	●
11	Ma	
12	Me	●
13	Je	
14	Ve	●
15	Sa	
16	Di	
17	Lu	●
18	Ma	
19	Me	●
20	Je	
21	Ve	●
22	Sa	
23	Di	
24	Lu	●
25	Ma	
26	Me	●
27	Je	
28	Ve	●
29	Sa	
30	Di	
31	Lu	●

## NOVEMBRE

01	Ma	
02	Me	●
03	Je	
04	Ve	●
05	Sa	
06	Di	
07	Lu	●●
08	Ma	
09	Me	●
10	Je	
11	Ve	
12	Sa	
13	Di	
14	Lu	●
15	Ma	
16	Me	●
17	Je	
18	Ve	
19	Sa	
20	Di	
21	Lu	●
22	Ma	
23	Me	●
24	Je	
25	Ve	
26	Sa	
27	Di	
28	Lu	●
29	Ma	
30	Me	●

## DÉCEMBRE

01	Je	
02	Ve	●
03	Sa	
04	Di	
05	Lu	●●
06	Ma	
07	Me	●
08	Je	
09	Ve	
10	Sa	
11	Di	
12	Lu	●
13	Ma	
14	Me	●
15	Je	
16	Ve	
17	Sa	
18	Di	
19	Lu	●
20	Ma	
21	Me	●
22	Je	
23	Ve	
24	Sa	
25	Di	
26	Lu	●
27	Ma	
28	Me	●
29	Je	
30	Ve	
31	Sa	

À PARTIR DU 4 JUILLET

**TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !**



● EMBALLAGES ET PAPIERS



● ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

Vos déchets doivent être présentés la veille du jour de la collecte à partir de 20 h (collecte entre 6 h et 13 h), y compris les jours fériés.

● DÉCHETS VERTS ET FERMENTESCIBLES

Vos déchets verts doivent être présentés le jour de la collecte avant 12 h (collecte entre 12 h et 20 h).



Distribution de sacs pour végétaux, retrouvez les modalités sur [cergypontoise.fr](http://cergypontoise.fr).



● ENCOMBRANTS ET DEEE\*

Collecte 1 fois par mois

Vos déchets doivent être présentés la veille du jour de collecte à partir de 20h



**VERRE** aux bornes d'apport volontaire proches de chez vous (carte interactive sur [cergypontoise.fr](http://cergypontoise.fr)).



Retirez vos bacs du domaine public le plus rapidement possible.



Placez la poignée de votre bac vers la rue pour faciliter la collecte

## Que faire des autres déchets ?



### PILES ACCUMULATEURS, ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, PNEUS ET BATTERIE DE VÉHICULES

Certains objets peuvent être réparés ou rapportés chez votre commerçant ou en déchèterie.



### DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Ils constituent 30% de nos poubelles alors qu'ils pourraient devenir un engrais naturel pour les fleurs et le potager ! Réservez vite gratuitement votre composteur sur [ceryypontoise.fr](http://ceryypontoise.fr).



### TEXTILES (linges de maisons, chaussures...)

En bon état ne les jetez pas, donnez-les, customisez-les sinon déposez-les dans les bornes pour une nouvelle vie !



### LES CARTONS

Les cartons doivent être pliés et/ou découpés pour entrer dans votre bac jaune.

Les gros cartons sont acceptés en déchèterie.



### DÉCHETS DE SOINS (DASRI)

Rapportez les déchets piquants/coupants en pharmacie ou à la déchèterie de Saint-Ouen l'Aumône.

Pensez à ramener aussi vos médicaments en pharmacie.



### DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

La peinture, les gravats et autres déchets spéciaux ou dangereux ne sont pas des encombrants ! Ils sont acceptés en déchèterie.

## Réduisons nos déchets !

Les objets ont plusieurs vies : recyclage, réparation, customisation, pensez-y !

Vous pouvez notamment déposer vos objets à l'espace réemploi des Linandes (Cergy).

Pour connaître tous les bons usages et les bons gestes, rendez-vous sur la page Facebook *Je réduis mes déchets* à Cergy-Pontoise.



## LES DÉCHÈTERIES

Vous avez à disposition cinq déchèteries près de chez vous :

Hauts-de-Cergy (rue des Abysses), Les Linandes (bvd. de la Paix / rue du Palet), Osny (chemin des Hayettes), Jouy-le-Moutier (rue Denis Papin), Saint-Ouen l'Aumône (ZI des Béthunes).

### Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h

Samedi et dimanche : 10h - 19h

Ouverture les jours fériés

### Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h

Samedi et dimanche : 10h - 17h

Fermeture le 1<sup>er</sup> nov. et le 25 déc.

Toutes les infos sur les déchèteries sur [ceryypontoise.fr](http://ceryypontoise.fr)

Plus d'infos sur vos déchets en flashant ce QR code ou en contactant les équipes de Direct'agglo



**Sepur**  
Engagés pour l'avenir  
de nos territoires

